

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mai 2025 à 20h30

Administration Générale – représentation – Intercommunalité - EPIC

21. Accord transactionnel ruelle aux mourrons

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'avis favorable de la commission des finances et affaires juridiques du 5 février 2025, concernant le règlement du contentieux de la Ruelle aux Mourrons à travers la conclusion d'un protocole transactionnel.

Vu le projet de protocole transactionnel soumis par l'avocat de la commune Me Gorand lequel prévoit notamment les engagements suivants pour la commune de Vire Normandie :

- Verser une somme de 18.845,91 Euros (dix-huit mille huit-cent-quarante-cinq euros et quatre-vingt-onze centimes), correspondant à la moitié des frais de l'expertise judiciaire, l'autre moitié étant prise en charge par la Société GAN ASSURANCES.
- Prendre à sa charge, totalement, tant matériellement que financièrement la réfection des murs effondrés situés sur les propriétés ; selon les préconisations techniques de l'expert judiciaire
- Faire procéder, selon les règles de l'art, à la réfection complète de la ruelle aux Mourrons ainsi que des deux murs concernés situés respectivement sur les propriétés et ce, selon modalités suivantes :
 - Signature du marché de maîtrise d'œuvre dans un délai maximal de 6 mois à compter de la signature du présent protocole transactionnel ;
 - Signature des marchés de travaux à réception de la/des autorisations d'urbanisme requises et de la validation du/des dossiers de consultation des entreprises remis par le maître d'œuvre dans un délai maximal de 6 mois.La durée prévisionnelle des travaux sera de 6 à 12 mois.
- Procéder au transfert de la propriété du mur donnant sur la ruelle aux Mourrons, après sa réfection, étant précisé que la Commune de VIRE NORMANDIE conservera la propriété du mur donnant sur la rue Olivier Basselin ;
- Accepter, sans conditions, le cas échéant et en cas de besoin, le désistement d'instance et d'action à intervenir des par devant le Tribunal Judiciaire de Caen ;

Délibération n°2025/05/26/21 du 26 mai 2025 à 20h30



- Transmettre aux autres parties en présence un planning prévisionnel des travaux à intervenir ; le nom et les coordonnées du professionnel mandaté pour réaliser lesdits travaux de réfection qui aura été choisi finalement par elle ainsi que les nom et coordonnées de son assureur professionnel (garantie décennale...) et du maître d'oeuvre qui sera obligatoirement choisi par elle pour suivre lesdits travaux ;
- Collaborer de manière active avec toutes les autres parties en présence dans le cadre de la réalisation desdits travaux de réfection et ce, dès le début du chantier jusqu'à la réception desdits travaux en les tenant, notamment, informées de manière utile tout au long de l'avancée desdits travaux ;

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 15 Mai 2025,

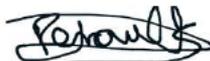
Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'accepter l'accord protocolaire telles les conditions mentionnées ci-dessus
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération et signer tout document à intervenir notamment le protocole dans le cadre de cet accord.
- D'autoriser Madame la Maire à lancer les marchés de maîtrise d'œuvre mentionnés dans le protocole transactionnel
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	38	11
Vote Pour	38	11
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance


Dimitri RENAULT
✓ Certified by ysign

La Maire de VIRE NORMANDIE,


Nicole DESMOTTES

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **27**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **12**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **11**

Nombre de membres absents : **08**

Le 26 Mai 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 20 mai 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 20 mai 2025.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggle			<input checked="" type="checkbox"/>	
CHÉNEL Fernand			<input checked="" type="checkbox"/>	
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange			<input checked="" type="checkbox"/>	
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Samuel BINET
DROULLON Joël		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre-Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		Annie ROSSI
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles ALLEGRE
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	

LEFOUR Tony			<input checked="" type="checkbox"/>	
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine			<input checked="" type="checkbox"/>	
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Odile MOREL
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis		<input checked="" type="checkbox"/>		Cindy COIGNARD
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
ROBBES Martine		<input checked="" type="checkbox"/>		Patrick GOSSMANN
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	